

Documents pontificaux

LETTRES APOSTOLIQUES

PAR LESQUELLES L'ARCHICONGRÉGATION DE PRIÈRES ET DE BONNES ŒUVRES POUR LE RETOUR DES ÉGLISES DISSIDENTES À L'UNITÉ CATHOLIQUE SOUS LE PATRONAGE DE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION EST ÉRIGÉE DANS L'ÉGLISE DE L'ANASTASIE À CONSTANTINOPLE.

LÉON XIII, PAPE

Ad perpetuam rei memoriam

C'est avec l'aide toute-puissante et sous la céleste inspiration du divin Pasteur des âmes, que Nous avons entrepris cette œuvre de si haute importance, dont tous les efforts tendent à ramener les communautés séparées des chrétiens d'Orient à l'unité du bercail catholique ; aussi, apprenons-Nous avec une douce satisfaction que Nos sollicitudes apostoliques ont déjà produit en ces régions des fruits abondants.

Nous Nous réjouissons donc grandement de ce que les Augustins de l'Assomption, enflammés d'un zèle très ardent pour la cause de la foi catholique et attachés par les liens les plus étroits à ce siège du bienheureux Pierre, non contents de s'appliquer par toutes les preuves de leur dévouement filial, sous des formes anciennes ou nouvelles, à promouvoir en Occident l'obéissance au siège de Rome, travaillent encore, et de toutes leurs forces, par les œuvres que leur a prescrites le Saint-Siège, à atteindre pleinement, jusque dans l'Orient, ce même but, si noble entre tous.

Aussi, à ces religieux qui ont mérité, soit des Latins, soit des Orientaux, surtout en Bulgarie et dans l'empire turc, aimons-Nous à décerner des éloges semblables à ceux que Nous leur avons adressés pour leurs belles œuvres de Palestine : mais Nous les louons encore pour avoir, sous l'impulsion de Notre lettre *Adnitentibus Nobis*, rendu, soit à Constantinople, soit en Asie Mineure, par leurs églises, comme par leurs établissements, leurs Séminaires, leurs écoles, leurs études et leur zèle des âmes, des services éminents à la cause du catholicisme.

Elles ne nous paraissent pas dignes d'une moindre louange les vierges consacrées au Seigneur affiliées à la même Société, appelées les Sœurs Oblates de l'Assomption ; en effet, par les multiples industries de leur charité, elles s'attachent le cœur de ces peuples et elles sont de précieux auxiliaires pour les missions des

mêmes Pères de l'Assomption qui sont chargés de ces Oblates partout où elles se trouvent dans ces régions.

En vertu de ces motifs, par la teneur des présentes et par Notre autorité apostolique, Nous confirmons à ces mêmes Augustins de l'Assomption, si remplis de zèle pour la gloire de Dieu, l'administration spirituelle, soit des Latins, soit des Grecs, qui leur a déjà été donnée, dans les résidences qu'ils possèdent ou posséderont, à Stamboul dans la ville de Constantinople, en face, à Kadi-Keui dans l'ancienne Chalcédoine, dans le reste de l'Asie Mineure et à Gallipoli (1). De plus, nous ajoutons en même temps à ces facultés le pouvoir pour ces religieux d'exercer aussi, en toute liberté et licéité, la même administration spirituelle des fidèles, soit latins, soit de rite gréco-slave, dans toutes leurs résidences de Bulgarie où ils seront chargés des Latins et d'y célébrer les cérémonies du culte, en chaque rite séparément, avec toute la convenance et l'éclat voulus.

Mais pour attirer le secours du ciel sur ce grand œuvre de l'unité chrétienne, une pieuse union, placée sous le patronage de Notre-Dame de l'Assomption, a été établie, il y a vingt-cinq ans, par ce prêtre illustre par la piété autant que par la doctrine, tout rempli d'un zèle exceptionnel pour le salut des âmes, qui fut Emmanuel d'Alzon, Père et législateur de la Congrégation des Augustins de l'Assomption. Cette union a pris, sous son successeur François Picard, en qui revit et fleurit intact l'esprit du fondateur, un crédit et un accroissement chaque jour plus grands. Cette association recrute ses membres, non seulement parmi les Latins, mais encore parmi les Orientaux de rites divers ; elle les exhorte avec ardeur et sans relâche à promouvoir, par les prières et des œuvres de tous genres, le retour à l'unité de l'Eglise ; c'est à ce point qu'elle pousse ses associés à se faire auprès des chrétiens dissidents eux-mêmes les apôtres de la prière, à la même intention : pour tant de motifs, cette association que, plus d'une fois déjà, Nous avons entourée d'une bienveillance particulière, Nous la décorons aujourd'hui volontiers de nouveaux honneurs et privilèges.

Et Nous sommes d'autant plus portés à le faire que nous prenons le plus grand intérêt à ce que cette confrérie se propage et acquière la plus grande extension possible.

En conséquence, Nous voulons très instamment exhorter dans le Seigneur, tous les fidèles sans exception, tous ceux qui ont profondément à cœur l'honneur de la cause catholique, à s'inscrire dans cette même confrérie. Nous voulons encore recommander à toute l'association elle-même de se souvenir combien il est nécessaire de répandre d'humbles et nombreuses supplications aux pieds du Dieu tout-puissant, particulièrement devant le Très Auguste sacrement de l'Eucharistie où il se cache, et d'implorer la Vierge Mère de Dieu, pour obtenir que tous les Orientaux séparés reviennent le plus tôt possible au Pontife romain.

C'est pourquoi, en considération de cette œuvre seulement, déliant et jugeant devoir être déliés tous et chacun des fidèles

(1) Lettre *Adnitentibus Nobis* et lettre de S. Em. le cardinal Rampolla du 13 août 1897.

que favorisent Nos présentes lettres, de quelque peine que ce soit, d'excommunication et d'interdit, et de toutes autres sentences, censures et peines ecclésiastiques portées de quelque manière ou pour quelque cause que ce soit, si par hasard ils en avaient encouru quelqu'une, par la teneur des présentes, en vertu de Notre autorité, Nous érigeons et Nous constituons à perpétuité la susdite association de prières et de bonnes œuvres pour le retour des Eglises dissidentes à l'unité catholique sous le titre de Notre-Dame de l'Assomption, en archiconfrérie *Prima-Primaria* avec tous les privilèges accoutumés ; et Nous en plaçons le siège dans l'Eglise et les bâtiments du Séminaire des Augustins de l'Assomption, établis à Byzance sous le titre de l'Anastasié. Nous nous reposons sur la ferme espérance que, de ce centre de l'Orient, ainsi que d'une source très abondante, découleront, comme autant de ruisseaux, beaucoup d'autres confréries affiliées à celles-là.

De plus, et toujours en vertu de Notre autorité, Nous en approuvons les règles ou statuts, contenus en huit chapitres ; Nous la plaçons avant tout sous les auspices et la protection de l'auguste Mère de Dieu ; et nous lui donnons ensuite pour patrons célestes saint Michel, les saints apôtres Pierre et Paul, et les saints protecteurs de l'Orient, nommément saint André, saint Jean Chrysostôme, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et les saints Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves, dont Nous avons déjà, depuis l'année 1880, amplement développé la mémoire et le culte.

Au nom de Notre puissance apostolique, en vertu des présentes et également à perpétuité, Nous concédons et accordons à Notre cher fils François Picard, Supérieur général actuel de la Congrégation de l'Assomption et à ses successeurs dans cette dignité et cette autorité, ainsi qu'aux présidents, directeurs et membres de l'archiconfrérie, qui devront être délégués par le même Supérieur général, à tous présents et futurs, le pouvoir et le droit d'ériger d'autres confréries du même institut et sous le même titre, partout où il y aura des maisons ou des églises de la Congrégation ; ainsi que le pouvoir d'agréger à la susdite archiconfrérie toutes les associations semblables qui existeront déjà en quelque lieu que ce soit de l'univers, en observant toutefois la teneur de la constitution du pape Clément VIII, Notre prédécesseur, et les ordonnances apostoliques se rapportant à ce sujet ; et Nous voulons enfin qu'ils aient le droit de leur communiquer toutes et chacune des indulgences concédées à l'archiconfrérie et qui leur sont communicables.

Nous établissons ainsi qu'il suit la mesure des indulgences. Les associés pourront gagner, *servatis servandis*, l'indulgence plénière :—I. Le jour de leur entrée dans l'archiconfrérie.—II. A l'article de la mort.—III. Le jour de l'Assomption de la B. V. M.—IV. A la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs qui se célèbre le vendredi de la semaine de la Passion.—V. A la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix.—VI. Aux fêtes de saint André, de saint Jean Chrysostôme et des saints Cyrille et Méthode.

Nous concédons de plus, aux associés, toujours *servatis servandis*, une indulgence partielle de sept ans et sept quarantaines aux fêtes de l'Immaculée-Conception, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation et de la Purification de la B. V. M.,

ainsi qu'aux fêtes de saint Michel, de saint Jean-Baptiste, de chacun des apôtres, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Augustin, de saint Athanase et de saint Etienne.

Nous leur accordons également une indulgence de 300 jours le jour de la réunion hebdomadaire ou mensuelle dont il est parlé dans l'article VIII des règles ou statuts ; et enfin une indulgence de 100 jours pour quelque bonne œuvre que ce soit, comme une mortification, un secours ou une aumône, accomplie par les associés, selon les prescriptions de l'archiconfrérie.

Enfin, pour que les Uniates, Grecs ou slaves et tous les autres, participent aux mêmes grâces spirituelles, Nous leur accordons par Notre autorité apostolique, aussi bien qu'aux associés latins, le pouvoir de gagner les susdites indulgences, à la condition que chacun récite les prières équivalentes dans son rite ou sa liturgie, si elles s'y trouvent, comme l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le *Gloria Patri*.

Les associés ont la faculté d'appliquer, s'ils le veulent, toutes et chacune de ces indulgences, soit plénières, soit partielles, à l'expiation des fautes et au soulagement des peines des défunts.

Nous déclarons que Nos présentes lettres sont et devront être fermes, valides et efficaces, sortiront et obtiendront leur plein et entier effet pour favoriser très pleinement, dans toutes les choses mentionnées, ceux auxquels elles s'appliquent et pourront s'appliquer dans l'avenir. Et c'est ainsi que les juges ordinaires et délégués, quels qu'ils soient, devront juger et définir selon qu'il vient d'être déterminé et déclaré ; et sera considéré comme nul et sans effet tout ce qui serait tenté de contraire, sciemment ou par ignorance, par qui que ce soit, au nom de n'importe quelle autorité. Le tout nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques, et toutes autres dispositions contraires quelles qu'elles soient, et quoique dignes d'une spéciale et particulière mention et dérogation.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur le XXV mai MDCCCXCVIII, de Notre pontificat l'année vingt et unième.

LOUIS CARD. MACCHI.

La
mer da
était é

"C
mais o
dégrad
l'arme
l'outrag
tante p

"A
et des
moment
tout se

Not
allons v

C'es

L'on

de la dir

de la soc

Cett

principe

varier ni

ables, m

innovati

n'rer en

St. Aug

bien prés

tout ce

limites d

Un v

ne doit p

A l'

nous, no

formes q

et les pri

La Rénovation

XIII

Conclusions,

La conclusion à tirer de cette série d'articles peut se résumer dans cette parole de Lamennais, écrite au temps où sa raison était éclairée par la foi vivifiante :

“Contemplez l'état de la religion : on ne la proscriit plus, mais on l'asservit ; on n'égorge plus ses ministres, mais on les dégrade pour mieux enchaîner le ministère. L'avilissement est l'arme avec laquelle on le combat. On lui prodigue le mépris, l'outrageant dédain, et l'injure, encore plus amère, d'une insultante protection.”

“À mesure que la vérité disparaît de la constitution, des lois et des mœurs, l'État s'affaiblit, sa vie s'éteint, et il arrive un moment où il faut de toute nécessité que tout périsse ou que tout se renouvelle.”

Nous sommes entrés dans cette période critique où nous allons voir tout périr ou tout se renouveler.

C'est ce que j'appelle *la rénovation*.

L'ordre social et religieux est à subir une transformation, et de la direction qui lui sera donnée dépend la ruine ou le salut de la société.

Cette dernière peut revêtir des formes nouvelles, mais les principes qui lui servent de base ne peuvent en aucune façon varier ni se transformer. Les formes sont plus ou moins malléables, mais les principes sont immuables. Même une trop grande innovation dans les formes peut offrir des dangers réels et dégénérer en une source de maux inévitables. Car, selon le mot de St. Augustin : Celui qui s'accorde tout ce qui est permis est bien près de faire ce qui est défendu. Il faut donc se défier de tout ce qui est nouveauté, de tout ce qui touche aux extrêmes limites du permis, du point de démarcation, de la ligne licite.

Un vieux brocart de droit français nous enseigne que la forme ne doit pas emporter le fond.

À l'heure présente, si nous jetons un coup d'œil autour de nous, nous apercevons aussitôt que c'est justement au moyen des formes que l'on veut emporter le fond, c'est-à-dire saper la base et les principes essentiels de la société, en détruisant l'idée de

Dieu et de l'éternité, pour y substituer le sensualisme, le naturalisme et le matérialisme.

Si la rénovation devait s'opérer sur cette base, elle serait désastreuse et la société à jamais perdue.

C'est pourquoi l'auguste Pontife romain qui gouverne la barque de Pierre depuis 20 ans ne cesse d'élever une voix dont les échos plaintifs vont se répercutant aux quatre coins du globe terrestre, signalant aux peuples les dangers qui les menacent.

En effet le péril est imminent. L'horizon est surchargé de sombres nuages qui portent la tempête. Déjà des bruits sinistres annoncent que l'orage est sur le point d'éclater, formidable et destructeur.

A nous, catholiques, il appartient de parer à ses ravages, à ses conséquences.

A nous, il appartient d'organiser une forte résistance capable de comprimer le flot envahisseur des fausses doctrines et des erreurs de tout genre, qui surgissent de toutes parts et dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Deux puissances se disputent l'empire du monde.

L'une procède de Dieu, entend faire valoir les droits de la vérité et des vertus, appuyée sur la parole évangélique et guidée par la sainte Eglise du Christ, répétant partout et toujours : *Credo in Deum et Ecclesiam suam.*

L'autre, inspirée par l'Esprit du mal, prépare le règne de Satan en soufflant sur le monde le vent des pires erreurs et en glorifiant tous les vices, sous la direction de la Franc-maçonnerie aux cris de : *Non serviam !*

Si cette dernière triomphe, tout est perdu. Mais soyons sans inquiétude. Son triomphe ne peut être qu'éphémère. La victoire définitive restera aux soldats du Christ. D'ici là nous devons lutter en braves, nous devons combattre sans cesse, sans merci, le bon combat. A la fin, notre persévérance sera récompensée et nous pourrons entonner un glorieux hosanna !

Non, non, ne désespérons pas ; continuons à batailler ferme et la rénovation va s'opérer aux brillantes clartés de la lumière de l'Évangile.

Le prodige commencé il y a près de dix-neuf cents ans sera une fois de plus confirmé au vingtième siècle. Ce prodige, ce sont l'établissement et la conservation perpétuelle de la religion chrétienne qui, sans armes et sans violence, a triomphé des ennemis les plus acharnés, des passions, des préjugés, des sophismes, des haines, des persécutions, ne promettant pour tout bien, en ce

monde, que la paix de la conscience et l'espérance de la vie éternelle.

En pénétrant les esprits et les cœurs de ce seul doux espoir, le christianisme a pu bannir l'idolâtrie, abolir les ignobles mystères des païens, réhabiliter le pauvre et l'infirme, ennoblir la femme, affranchir l'esclave, réformer les mœurs et faire sortir les peuples de la barbarie pour leur prouver les bienfaits de la civilisation.

Telle a été l'œuvre de la religion et cette œuvre continuera de s'accomplir, en dépit des efforts désespérés d'une franc-maçonnerie qui veut ramener l'homme à son état social primitif.

Mais l'action de l'Eglise catholique ne sera pas enrayée par le cynisme de vils libres-penseurs.

Mgr. Bougaud écrit :

“ Nous approchons de l'heure où il n'y aura plus que deux forces en présence, la Révolution et l'Eglise ; la Révolution toute-puissante et l'Eglise désarmée ; la Révolution portant toutes les épées et l'Eglise portant toutes les chaînes. Alors, comme dit Notre-Seigneur, que celui qui a des yeux pour voir, les ouvre, *qui legit intelligat*.” . . .

Pour l'intelligence de ces lignes, je dois dire que la Révolution et la Franc-maçonnerie sont une seule et même chose quant aux doctrines, à l'œuvre et au but à atteindre. C'est la Franc-maçonnerie qui a fait la révolution et c'est pourquoi les écrivains les confondent ensemble.

“ L'Eglise, ajoute Mgr. Bougaud, a lutté trois siècles contre l'empire romain et elle l'a vaincu. L'Eglise a lutté deux siècles et demi contre l'arianisme, et elle l'a vaincu. L'Eglise a lutté six siècles contre le mahométisme, et elle l'a vaincu. L'Eglise lutte depuis trois cent cinquante ans contre le protestantisme, et il se débat mourant.

“ Voilà seulement cent ans que l'Eglise lutte contre la Révolution, et je ne dirai pas qu'elle l'a vaincue. Jamais celle-ci n'a été plus près du triomphe. Mais elle la vaincra ; elle en débarrassera le monde ; et la société moderne, sauvée par elle, la proclamera de nouveau sa mère et sa libératrice.”

Alors la rénovation sera accomplie.

Alors aussi, peut-être, serai-je encore là pour écrire, sous ce titre, une nouvelle série d'articles dans le *Mouvement Catholique* ! C'est pourquoi je termine en m'écriant avec La Mennais :

“ Il faut se hâter de parler de vérité, d'ordre, de religion aux peuples, de peur de ressembler au médecin qui disserterait sur la vie près d'un tombeau.”

FIN.

17 août 1898.

MARC-ANTOINE.

LE DOSSIER MAÇONNIQUE DES CHEFS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

La République française a actuellement le peu enviable honneur d'avoir pour président et pour premier ministre deux francs-maçons de haute marque. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux le dossier maçonnique des FF. Félix Faure et Henri Brisson. Nous trouvons ce document dans la *Franc-maçonnerie démasquée*, livraison de juillet 1898.

A tout seigneur tout honneur ! Voici d'abord les notes qui concernent M. Faure :

Peu de temps après l'élection de M. Félix Faure à la présidence de la République, le *Bulletin du Grand-Orient* publiait un article d'où nous extrayons ce passage :

"Les cléricaux éprouvent une mésaventure lamentable. Ils avaient combattu, avec la dernière énergie, la candidature de M. Brisson à la présidence de la République, qu'ils gratifiaient des épithètes les plus injurieuses à leurs yeux, celles de "sectaire", de "libre penseur", et surtout de "franc-maçon". Leurs voix s'étaient toutes portées sur M. Félix Faure, à qui elles avaient fourni l'appoint décisif.

Leur joie n'a pas été de longue durée. Plusieurs journaux catholiques ont demandé avec inquiétude "si M. Faure n'était pas maçon". Un des journaux monarchistes les plus autorisés a fait une enquête et démontré, avec preuves à l'appui, que *M. Faure en était*... Leur déconvenue est amère et leur fureur grande...

Cette colère des dévots n'est pas pour nous déplaire. M. Félix Faure n'a jamais caché sa qualité de franc-maçon, et nous avons le plaisir d'ajouter qu'il a toujours été "un bon maçon".

Le F. Félix Faure a été initié au Havre au grade d'apprenti en 1865 ; il est Maître depuis 1867, et a toujours payé régulièrement sa cotisation à sa L. l'*Aménité*.

Le F. Félix Faure est aujourd'hui le doyen des membres actifs de la L. où il a fait, en 1883 et 1885, et plus récemment, en compagnie du F. Doumer, plusieurs conférences qui ont obtenu le plus grand succès, et dont plusieurs ont été imprimées aux frais de son Atelier.

Les francs-maçons ne peuvent que se réjouir de l'élévation au premier poste de l'État d'un de leurs FF. les plus dévoués." (*Bulletin du Grand-Orient*, avril 1895, p. 37.)

Nous pouvons compléter et rectifier sur un point ces renseignements. C'est le 25 octobre 1865 que le F. Félix Faure a reçu la lumière maçonnique (tableau de la Loge l'*Aménité* pour 1887, p. 23).

M
tions d
en 188
le 21 j
Frères
les bu
décern
en prin
(Rapp
aspirat
maçon
Il
des fra
ses voy
nos doc
A
Clermo
le F. E
" P
en cett
choses
de sem
la Répu
parlait
quinze
cardina
et là, so
et le pap
et sédit
neuvien
Franc-M
Voit
" (L
le savez
rer, que
prêche j
sée libre
idéal mo
le monde
C'est
nétrons
le présid
ront de
occupez,
nous offr
notre dév
tuculier à
" Le
ché de ce
tous parn
rait touj
principes

Mais il ne paraît pas avoir été aussi fidèle à payer ses cotisations qu'on veut bien le dire, car il a été réintégré dans la Loge en 1884 (compte rendu de la fête solsticiale de la Loge l'Aménité, le 21 juin 1884, p. 3).

Par contre, il fit parfois des gracieusetés non coûteuses à ses Frères, car "le remarquable ouvrage de notre F. Félix Faure sur les budgets contemporains, ouvrage qui a obtenu le prix Montyon, décerné par l'Académie des sciences, avait d'abord été présenté en primeur par ce F. dans une conférence à la loge l'Aménité". (Rapport du F. Dequaire sur l'histoire, les travaux, l'esprit et les aspirations des LL. du G.-O. de France, présenté au Congrès maçonnique international du centenaire 1789-1889, p. 131.)

Il est intéressant de rappeler les différentes présentations des francs-maçons faites au F. Président de la République dans ses voyages et ses réponses aux adresses. Nous empruntons tous nos documents au *Bulletin officiel du Grand-Orient*.

A l'occasion du passage du président de la République à Clermont Ferrand, soixante-cinq Loges lui furent présentées par le F. Blatin, président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient.

"Pour bien comprendre toute la portée du discours prononcé en cette circonstance par le F. Blatin, il faut se rappeler deux choses : la première : c'est que, tout en évitant le mauvais goût de sembler vouloir compromettre publiquement le président de la République, le président de l'Ordre ne pouvait pas oublier qu'il parlait à un maçon qui fut toujours fidèle ; la seconde, c'est que quinze jours auparavant, quarante-deux évêques, archevêques ou cardinaux, étaient venus à Clermont Ferrand en grande pompe, et là, sous prétexte de fêter la première croisade, Pierre l'Ermite et le pape Urbain II, ils avaient par la voix d'un moine fanatique et séditieux, le P. Monsabré, prêché avec une violence inouïe une neuvième croisade contre la République, la libre pensée et la Franc-Maçonnerie. (*Bulletin du G.-O.*, mai 1895, p. 62.)

Voici les principaux passages du discours du F. Blatin :

"(Le Grand-Orient de France) a voulu, non pas pour vous qui le savez bien, mais pour ceux qui l'ignorent ou affectent de l'ignorer, que je proclame hautement ici que la Franc-Maçonnerie ne prêche jamais de croisade qu'en faveur de la tolérance, de la pensée libre et pour le triomphe philosophique et social du grand idéal moral solidariste qu'elle a été la première à répandre dans le monde.

C'est parce que nous savons que ces doctrines, dont nous pénetrons profondément tous nos adeptes, sont les vôtres, Monsieur le président de la République, et que ce sont elles qui vous serviront de guide dans les fonctions élevées et délicates que vous occupez, que nous sommes heureux de profiter de l'occasion que nous offre un de vos voyages, pour vous porter l'expression de notre dévouement à la République et de notre attachement particulier à votre personne."

"Le président de la République a répondu qu'il était très touché de cette démarche, sachant que les francs-maçons comptaient tous parmi les républicains éprouvés. Il a ajouté qu'il s'inspirerait toujours des idées de tolérance et de solidarité qui sont les principes de la République et il a exprimé combien il lui était

agréable de voir venir à lui la délégation des Loges, sous la conduite d'un vieil et sincère ami." (*Ibid.*, p. 63.)

Le F.^r. Léon Bourgeois, actuellement ministre de l'Instruction publique, se fit un devoir de commenter cette manifestation à la fête de la L.^r. la *Lumière* à Neuilly, le 9 juin. S'adressant au F.^r. Blatin, il lui dit :

" Vous disiez tout à l'heure, en nous racontant les fêtes récentes de Clermont, quelle importance avait eue la manifestation à laquelle vous avez pris part ou plutôt que vous avez dirigée, voulue à l'avance et réalisée.

" Nous vous sommes très reconnaissants de cette manifestation. Depuis plusieurs années en France, il semblait qu'il y eût sur la Maçonnerie comme un voile jeté, comme un nuage répandu ; ceux qui étaient entrés dans les LL.^r. et y avaient reçu la lumière gardaient leurs sentiments maçonniques profondément enracinés au fond de leurs cœurs, mais hésitaient à les manifester au dehors. Vous, avec une très grande décision et un très grand bonheur de pensées et de paroles, vous avez voulu que la Maçonnerie se manifestât d'une façon pour ainsi dire officielle, en présence des représentants officiels de la République française. Vous l'avez fait d'autant plus volontiers (je m'associe à cet égard à ce que vous avez dit de notre F.^r. Félix Faure) que celui qui représente aujourd'hui la République aux yeux du monde est précisément un de nos Frères les plus sincèrement, les plus cordialement dévoués.

" Vous avez eu raison de penser que le jour où, pour la première fois, un maçon actif et fidèle arrivait à occuper cette grande situation de président de la République française, le président du Conseil de l'Ordre devait aller à lui et devait lui parler, non pas dans un langage enveloppé de circonlocutions, mais dans le langage le plus fier, le plus ferme, devant tous les représentants de la puissance administrative, et devait lui dire : " Monsieur le président de la République, nous sommes avec vous, parce que nous savons que vous êtes avec nous . . ." (*Bravos.*) Et nous avons eu cette joie d'entendre le président de la République répondre comme nos cœurs espéraient qu'il répondrait . . .

" Le premier effet de votre manifestation a été que, grâce à vous, nos FF.^r. ont repris confiance, et que, désormais, si quelqu'un les menace, ils pourront répondre : " Oui, nous sommes maçons . . . comme le président de la République ! " (*Bravos répétés.*) Je me demande alors quel est le chef de service, le général d'armes, l'homme investi de dignités, muni de puissance, qui osera répondre quelque chose. (*Applaudissements.*)

" Le second effet a été de nous donner dans les Loges un nouveau sentiment de la nécessité non pas seulement de la discipline intérieure, mais de l'action extérieure : vous en avez montré l'efficacité manifeste." (*Bulletin du G.^r-O.^r.*, juin 1895, p. 95 et 97.)

Pendant son voyage dans le Midi, en 1896, le F.^r. Félix Faure reçut aussi les délégations des Loges. Nous trouvons le compte rendu de ces rencontres dans le procès-verbal de la séance du Conseil de l'Ordre du G.^r-O.^r. du lundi 16 mars.

" Le F.^r. *Alfred Faure* rend compte de sa mission à Lyon.

Le
délégué
le F.^r.
De
de plus
Répub
le F.^r.
dre du
Le
" M
vous p
lyonna
" N
tueux h
fratern
" V
que nos
ce que
Le
" Je
me soien
effet, vo
grès soc
A c
O.^r. de L
fermé d
"avec pl
mars-avi
Suit
tation au
FF.^r. Bou
ministre
représen
diverses
du Gard,
Orient de
Nous
" Le
de la Rép
des Loges
voir dans
Le F.^r.
suivant :
" . . .
Nice, de C
respectue
temps, av
tations fr
éminent d
" Ai-j
les sentim
ments, vou
même au r

Lors du passage du président de la République à Lyon, les délégués des Loges de cet Orient et de la région ont été reçus par le F. : Félix Faure.

De nombreux Ateliers étaient représentés, et c'est au nombre de plus de cent que les FF. : ont été présentés au président de la République, entouré des ministres et de sa maison militaire, par le F. : Alfred Faure, député de Lyon, délégué du Conseil de l'Ordre du G. : O. : de France.

Le F. : Alfred Faure s'est exprimé ainsi :

" Monsieur le président de la République, j'ai l'honneur de vous présenter les délégués des Loges de Lyon et de la région lyonnaise.

" Nos Frères ont tenu à venir vous offrir leurs plus respectueux hommages et l'assurance de leur profonde, et, je puis dire, fraternelle sympathie. . . .

" Vous connaissez nos idées, Monsieur le président, vous savez que nos sentiments humanitaires ne nous ont jamais fait oublier ce que nous devons à notre patrie."

Le président a répondu :

" Je suis très heureux de recevoir les francs-maçons et qu'ils me soient présentés par vous, mon cher député. Je connais, en effet, vos sentiments, et je sais le souci que vous avez tous du progrès social et de l'avenir de la patrie française."

A ce moment, un F. : de la Loge les *Chevaliers du Temple*, O. : de Lyon, a remis au F. : Félix Faure un bijou de la Loge, enfermé dans un riche écrin. Le président a accepté, a-t-il dit, "avec plaisir" ce souvenir maçonnique." (*Bulletin du G. : O. :*, mars-avril 1896, p. 19.)

Suit le rapport du F. : Desmons, dont voici le titre : "Présentation au F. : Félix Faure, président de la République, et aux FF. : Bourgeois, président du Conseil des ministres ; Lockroy, ministre de la marine, et Mesnureur, ministre du Commerce, des représentants des Loges de Nice, Cannes, Toulon, Marseille, de diverses Loges du Gard et de Nîmes, par le F. : Desmons, sénateur du Gard, délégué à cet effet par le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France."

Nous en extrayons les passages suivants :

" Le 3 mars, à 7 h. $\frac{1}{2}$, avant toute autre délégation, le président de la République, le F. : Félix Faure, fit l'honneur aux délégués des Loges maçonniques de Nice et des autres Orient de les recevoir dans son salon particulier.

Le F. : Desmons, en les lui présentant, lui adressa le discours suivant :

" . . . Aujourd'hui, c'est en particulier au nom des Loges de Nice, de Cannes et de Toulon que je viens offrir mes hommages respectueux au premier magistrat de la République, et, en même temps, avec un sentiment de légitime fierté, présenter mes salutations fraternelles et mes vives félicitations au membre le plus éminent de la grande famille maçonnique.

" Ai-je besoin de vous dire, Monsieur le président, quels sont les sentiments qui nous animent ? Non, n'est-ce pas ? Ces sentiments, vous les connaissez ; vous savez—pour l'avoir été vous-même au moment de la lutte et du danger—que les Francs-Ma-

çons sont d'ardents et sincères républicains, toujours prêts à défendre les causes sacrées de la justice et de la liberté.

" Vous savez aussi que, républicains, les Francs-Maçons sont également des patriotes convaincus. Sans doute, leur idéal, c'est le triomphe définitif de la paix universelle ; sans doute, ils s'efforcent sans cesse de faire disparaître les causes de haine qui divisent les peuples ; sans doute, ils travaillent à détruire en particulier les malentendus regrettables qui peuvent encore régner entre deux nations, sœurs faites pour s'entendre et s'aimer, mais ils n'ont garde d'oublier que leur premier devoir est, avant tout, d'aimer la France et de défendre leur patrie.

" Ce double sentiment, Monsieur le Président, qui est au fond du cœur de tout franc-maçon, se trouve peut-être plus particulièrement inscrit dans celui des francs-maçons de Nice, de cette ville qui a le double honneur d'avoir été le berceau du plus grand héros humanitaire de notre siècle, Garibaldi, et d'être la gardienne fidèle du tombeau de celui qui fut le symbole du plus pur patriotisme, Gambetta.

" C'est sous le patronage de ces deux noms vénérés et aimés de nous tous que je place les quelques paroles que je viens de vous adresser, Monsieur le Président, au nom des Loges maçonniques de ce beau département.

" Et en terminant, Monsieur le Président, permettez-moi de vous exprimer une fois de plus l'assurance de notre sincère et respectueuse sympathie. Permettez-moi aussi de vous dire que tous ceux qui sont en ce moment devant vous éprouvent également autant d'estime que de sympathie pour le Cabinet qui lutte courageusement et loyalement avec vous pour le triomphe, assuré dans notre pays, de la République et de la liberté."

Le président lui répondit en ces termes :

" C'est avec plaisir que je reçois aujourd'hui les membres de la délégation maçonnique du Sud-Est de la France, accompagnée par l'honorable M. Desmons, sénateur du Gard, membre du Conseil de l'Ordre.

" Je connais depuis longtemps les sentiments qui animent les Francs-Maçons de toute la France; ces sentiments, que je partage moi-même, sont ceux du plus pur patriotisme et de l'amour profond de la République.

" M. le sénateur Desmons a eu raison tout à l'heure de vous rappeler que j'ai participé jadis au travail des Loges.

" En effet, aux époques de luttes sous l'Empire, au 24 mai et au 16 mai, j'ai apporté ma part de collaboration à l'œuvre si éminemment républicaine de la Franc-Maçonnerie."

A Marseille, trois jours après, voici les paroles qu'adressait le F. Desmons à M. le président :

" J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France, qui m'en a confié l'agréable mission, les délégués des six Loges de Marseille, des Loges du Gard, de la Loge patriotique de Tunis et même de la Loge de Bruxelles.

" Ces diverses Loges sont fières et heureuses de venir vous offrir, avec leurs hommages les plus respectueux, l'assurance de leur vive et éternelle (*sic*) sympathie. Elles se réjouissent avec

tou
 fra
 ma

 vo
 a s
 tère
 am

 nom
 que
 sant
 actu
 répo
 qui,
 forc
 liber

 " "
 " "
 délé
 et je
 vous
 letin
 T
 Faur
 L. l'
 " "
 précé
 quest
 le pré
 paraît
 éteint
 faux,
 tage d
 auteur
 nous r
 d'après
 ration
 leur t
 de la F
 faire r
 à s'em
 d'honn
 de Cou
 son liv
 " L
 préoccu
 tique, d
 Républ
 le mépr
 la respo
 p. 35.)

toutes les Loges de France de voir à la tête de la République française un des membres les plus éminents de la grande famille maçonnique.

"Elles trouvent en vous le républicain sincère, le patriote dévoué, le citoyen intègre, qui, nouveau Lincoln, fils de ses œuvres, a su, par son amour du travail, sa haute probité, son loyal désintéressement, conquérir l'estime de tous et s'élever, sans l'avoir ambitionné, à la magistrature suprême.

"Permettez-moi aussi, Monsieur le Président, de vous dire au nom de nos vaillantes Loges du Midi, dont je ne suis en ce moment que le bien faible interprète, combien elles vous sont reconnaissantes d'avoir su appeler et maintenir à côté de vous le Cabinet actuel dont les sentiments politiques et les aspirations sociales répondent si bien aux sentiments et aux aspirations du pays, et qui, de concert avec vous, avec une confiante persévérance, s'efforce de faire triompher les idées de réformes, de justice, et de liberté."

Et voici quelle fut la réponse du président :

"Mon cher Sénateur,

"Je vous remercie de venir me présenter une si nombreuse délégation maçonnique. C'est à votre vieille amitié que je le dois, et je suis heureux d'ajouter que les sentiments maçonniques que vous m'exprimez si eloquemment m'ont toujours été chers." (*Bulletin du G.-O.*, mars-avril 1896, p. 25.)

Terminons cette rapide esquisse des rapports du F. Félix Faure avec la Maçonnerie par le procès verbal des travaux de la L. l'*Équerre*, Orient de Paris, le 9 janvier 1896.

"Il est donné connaissance par le F. Secrétaire des travaux précédents de l'Atelier en tenue de Comité. On y a traité une question d'actualité, celle des attaques insidieuses dirigées contre le président de la République. La mauvaise foi de la presse apparaît encore ici dans son plein jour. On a parlé d'obligations, éteintes légalement et seulement par prescription. Rien de plus faux. Il s'agit exactement, de la part d'une tête alliée, d'un héritage dûment et justement répudié. La déchéance morale d'un auteur ne peut rejaillir sur sa descendance. Un pareil principe nous ramènerait aux âges barbares de l'humanité quand Dieu, d'après la Bible, punissait les hommes jusqu'à la septième génération, et au temps de la domination des religions qui exerçaient leur tyrannie par les préjugés et la terreur mystique. Le rôle de la Franc-maçonnerie était de saisir les circonstances pour leur faire rendre un sens moral et philosophique utile. Il y a intérêt à s'emparer librement de l'incident et à en tirer un témoignage d'honneur hardiment. En conséquence, l'Atelier, dans sa tenue de Comité, a rédigé la déclaration suivante pour être inscrite à son livre d'architecture :

"La L. l'*Équerre*, retenant la question de principe, sans se préoccuper des détails du fait, qui n'ont été l'objet d'aucune critique, d'ailleurs, s'applaudit que la première magistrature de la République soit occupée par un homme dont l'alliance implique le mépris du préjugé religieux de la transmission héréditaire de la responsabilité des fautes." (*Revue maçonnique*, février 1896, p. 35.)

Voici maintenant le dossier de M. Brisson. On verra qu'il est très édifiant :

Le F. Brisson est de vingt ans plus ancien maçon que le F. Félix Faure.

Il a depuis de longues années bien mérité de l'Ordre et se faisait un plaisir de répondre par la lettre ci-dessous à la planche que le F. Thulié lui avait adressé au nom du Grand Orient de France pour le remercier de l'attitude si énergique et si républicaine qu'il a prise, en signalant à la Chambre des députés les dangers, pour l'avenir de la République, de la puissance actuelle des Congrégations, et réclamer de suite l'application de la loi qui les régit.

" Paris, le 16 janvier 1891.

" Monsieur le président et T. C. F., je reçois avec joie la lettre par laquelle vous voulez bien, au nom du Conseil de l'Ordre du G.-O. de France, me donner des encouragements à l'occasion du dernier débat sur les Congrégations. Votre approbation m'est précieuse, non-seulement parce que je compte beaucoup d'amis personnels dans les Ateliers, vous notamment, Monsieur le président, mais encore, mais surtout, parce qu'elle me montre la Franc-Maçonnerie toujours prête à s'opposer aux tentatives du parti clérical. La lutte recommence dans des conditions fâcheuses : il devient de mode de nier le danger, ce qui dispense de le combattre et de se faire des ennemis ; l'opinion la mieux portée sur cette question est de n'en point avoir, de considérer l'esprit ultramontain comme évanoui et l'esprit laïque comme inutile. Je suis à l'opposé de cette manière de voir, ou plutôt de parler ; je continuerai à l'occasion de signaler le péril ; la Congrégation reprend ses influences ; ce n'est jamais sans dommage pour la liberté et la patrie ; il me sera doux de me savoir soutenu par ceux au milieu desquels j'ai longtemps combattu.

" Veuillez agréer....., etc."

HENRI BRISSON."

(Bulletin du G.-O. 1890-1891, p. 822.)

Aussi, à la distribution des prix aux élèves des cours commerciaux du Grand-Orient, le 31 janvier 1898, présidée par le F. Brisson, alors président de la Chambre des députés, assistons-nous à un intéressant échange de discours.

Le F. Desmons, président du Conseil de l'Ordre, présente ainsi le F. Brisson :

" Vous connaissez tous, Mesdames et Messieurs, et vous surtout, mes F., membres des Loges de Paris, vous connaissez tous le F. Brisson. Je n'ai pas à vous le présenter, vous savez qui il est, et ce qu'il est ; il n'est pas né d'hier, ni à la vie politique, ni à la vie maçonnique. De tout temps, dût sa modestie en rougir, vous le savez, il s'est fait remarquer, dans le monde profane comme dans le monde maçonnique, par sa parfaite intégrité, et quand on dit : *Brisson*, l'esprit ajoute immédiatement ce qualificatif : *l'intègre Brisson*.

Ce n'est pas lui, en effet, que l'on accusera jamais de s'être laissé guider par l'égoïsme et l'intérêt ! Ce n'est pas lui qu'on

pourra soupçonner jamais d'un panamisme quelconque. (*Applaudissements.*)

Il est un second côté qui distingue notre président : c'est la constance de ses convictions. Il n'est pas de ceux, en effet, qui, comme tant d'autres, pour se servir d'une expression vulgaire, changent leur fusil d'épaule. Non. Il est de ceux, au contraire, qui ne se laissent gagner par aucune défaillance.

Il s'est proposé un but et va droit à ce but. Il s'est tracé un programme, et rien ne saurait l'en détourner.

Il n'est pas de ceux qui, après avoir été reçus maçons, après s'être élevés, grâce à la Maçonnerie, aux plus hauts emplois, aux plus hautes dignités, la rejettent dédaigneusement, comme un vêtement inutile, ou même, faisant chorus avec ses plus chauds adversaires, la couvrent lâchement d'opprobre ou de dérision. (*Applaudissements.*)

Non, mes F., Brisson n'est pas de ceux-là ; il était maçon quand il était simple citoyen, et il est resté maçon quand il a été nommé député. Il est resté maçon quand il a été nommé président de la Chambre, et c'est même cette qualité de maçon, vous ne l'ignorez pas, que ses adversaires politiques et cléricaux lui ont opposée quand le grand parti républicain le proposait pour la première magistrature du pays.

Et croyez-vous que cet échec immérité ait refroidi ses sentiments maçonniques ?—Nullement, il est resté toujours le même, toujours fidèle à ses principes et toujours inébranlable dans ses convictions."

Après cette allocution, le F. Brisson prend à son tour la parole.

... " Il y a bientôt... il y a plus, ne nous rajeunissons pas — il y a plus de quarante ans que je suis entré dans la Franc-Maçonnerie, et j'aime à dire quelquefois, — et vous me permettez bien de vous dire ce soir, — pour quelles raisons j'y entrais.

Quarante ans... Quarante ans, cela nous reporte en 1857. Eh bien ! cela peut paraître étrange à ceux qui sont jeunes aujourd'hui. La Franc-Maçonnerie, Messieurs, était alors, et depuis six ou sept ans, le seul endroit en France où l'on put encore parler, parler bien bas, mais parler encore avec une certaine liberté.

Et ceux qui avaient été élevés dans les principes de liberté, dans l'amour de la démocratie, étaient naturellement conduits vers ce milieu où s'était réfugié ce qu'ils aimaient.

Ma seconde raison pour entrer dans la Franc-Maçonnerie, c'est que je savais, par les amis qui m'y attiraient, que dans ses temples — on les nommait ainsi — se rencontraient des hommes de toutes les professions, des professions intellectuelles dites libérales, et des métiers manuels ; et qu'ainsi, de même que l'on y retrouvait encore un peu de liberté de parler, on était sûr d'y rencontrer la fraternité entre les hommes, entre les classes que l'on essayait de séparer.

Et enfin, j'entrais dans la Franc-Maçonnerie pour une autre raison encore, c'est que je devinais vaguement, et j'ai su plus tard avec précision que, malgré quelques rites, quelques formalités, indices de cette chose si triste, à savoir que les hommes ont été de tout temps obligés presque de se cacher, ou tout au moins

de prendre des précautions pour faire et pour dire le bien ; malgré ces quelques rites, la Franc-Maçonnerie, quoi qu'on en ait dit souvent, quoi qu'on en dise aujourd'hui, la Franc-Maçonnerie, non-seulement n'était pas une secte, mais qu'elle était le contraire d'une secte ; que chez elle on travaillait à dégager de toute autre notion le respect de la personne humaine ; à montrer que les sciences morales et politiques, comme toutes les autres, doivent être constituées en dehors de toute spéculation sur l'origine et la fin des choses et sur l'ordre universel.

C'est ce travail que nous avons fait ici, auquel vous faisiez allusion, mon cher président, ce travail de dix années d'élaboration de la morale indépendante. Il n'était qu'un épisode, épisode intéressant, caractéristique, mais enfin un épisode du travail, beaucoup plus long, d'où est sortie la véritable tradition nationale : oui, même au milieu des guerres de religion, les politiques, les indépendants, les humanistes, ont montré à la France comme étant sa vie, sa vraie vie, une politique indépendante de toute confession religieuse, de même que l'homme doit établir la règle des mœurs en dehors de toutes considérations métaphysiques ou religieuses

J'ai eu récemment la bonne fortune d'avoir à répondre à l'insulte adressée de la même chaire où parlait autrefois le père Hyacinthe, à l'insulte publiquement adressée par un moine aux pouvoirs publics ; c'est peut-être ce jour-là que j'ai été le plus heureux d'occuper une grande situation dans mon pays, parce qu'elle me permettait de parler de plus haut.

J'ai lieu, je le dis, de remercier la Franc-Maçonnerie, parce que j'avais à peine fait entendre ce simple cri, que de toutes les Loges, de tous les rites, m'arrivaient des félicitations et des encouragements ; et je pouvais reconnaître ainsi que j'étais toujours demeuré dans la même voie.

Car si j'ai fréquenté beaucoup les temples de 1856 à 1870, la vie m'a jeté ailleurs. Mais qu'importent les lieux, les procédés, la méthode, si c'est toujours le même combat qu'on livre, au nom des mêmes principes, pour l'émancipation de l'être humain, de la créature humaine." (*Compte-rendu des travaux du Grand-Orient*, janvier, —février 1898, p. 71, 73-76.)

DRAMES SACRES

(Suite et fin)

C'est un chrétien également que M. Henri Guerlin, l'auteur des *Gauloises du Calvaire* ; et, tenant à chanter la Passion du Sauveur, cet excellent poète a, par respect pour le Christ, écarté des tréteaux sa divine figure. Il le déclare ainsi, formellement, dans sa préface, où il explique en même temps son titre et son sujet. Son titre, il est emprunté à la tradition, qui de l'épouse de Pilate et de Véronique, la sainte, a fait deux Gauloises. Son sujet,

ce n'
roule
surto
l'inte
terril
Agat
deux
au ré
mesur
témér
le réci
émoti
solemn
le dra
D
sentée
éclat d
de seep
mervei
t-il av

Et

Qua
d'une co
approch

Deva
intelligen
de ses ra
droit des
entend le
compre

ce n'est pas précisément la Passion, dont le drame divin se déroule au dehors et dont le spectateur ne perçoit que l'écho ; c'est surtout la " crise subie par les trois facultés de l'esprit humain : l'intelligence, la volonté et le sentiment," devant les événements terribles de la rue, du Prétoire et du Calvaire. Un parasite grec, Agathos, symbolise l'intelligence ; la volonté, c'est Pilate, et les deux femmes du pays gaulois représentent le sentiment.... Quand au résultat, l'humilité du poète chrétien, qui n'a pas voulu se mesurer avec l'Évangile, aura été plus habile, au fond, que la témérité du profane, amplifiant et ne craignant pas " d'enjoliver " le récit divin. Car, dans les *Gauloises du Calvaire*, une poignante émotion jaillit incessamment du drame invisible et, par là, plus solennel et plus mystérieux ; et cette émotion rehausse et grandit le drame que l'on voit.

Dans ce drame visible, on a vu que l'intelligence était représentée par le Grec Agathos. C'est le sage païen, dans tout le faux éclat de sa sagesse indécise et inhumaine ; et cette physionomie de sceptique, indifférent et subtil, orgueilleux et jouisseur, est merveilleusement réussie. " L'esprit, c'est d'être heureux," s'écrie-t-il avec désinvolture ; et, développant sa pensée :

Nous ignorons tous les soucis et les dangers,
Et nous pouvons, heureux, oisifs et protégés,
Laisser couler la vie, onde maussade et terne
Comme une source obscure au fond d'une citerne.
.....
Et surtout que jamais la pensée imprudente
N'attriste nos cerveaux de son ombre pédante ;
Le bonheur c'est l'oubli ; le mal c'est l'action.

Et plus loin, questionné sur la réforme du monde :

D'abord, l'espèce humaine est une espèce immonde.
Sauf les plus délicats, et nous sommes des leurs,
Le reste ne vaut pas qu'on les rende meilleurs.

Quant à " ce Jésus ", le philosophe est à son égard rempli d'une condescendance aimable et supérieure : il reconnaît qu'il approche Zénon. Car,

Sa doctrine a du bon. Pourtant il exagère,
S'il rêve de fixer sa trace passagère
Il lui manque d'aimer la joie et la beauté.
.....
Et si pour tous les biens j'approuve son mépris,
C'est lorsqu'on les possède et non qu'on les espère.

Devant la vérité que le Seigneur apporte à l'univers, cette intelligence, hautaine et nonchalante, est moins ouverte, en dépit de ses raffinements et de sa pénétration, que l'esprit simple et droit des deux femmes gauloises. Agathos assiste à la Passion, entend les paroles du Christ, il voit sa patience divine ; et il ne comprend rien. Il va se répétant :

Divinité, démence ou sagesse infinie,
Quel est le mot réel qui convient ?... Je ne sais.

Un seul moment, devant Pierre, à la vue de sa douleur et de sa foi, le philosophe est ému :

Par un trouble inconnu je me sens irrité.
Fille de la lumière, ô vérité, je t'aime !
J'ai nié trop souvent ta splendeur par système,
Et je m'étais lassé de te chercher en vain ;
Mais si j'allais connaître enfin le mot divin.

Hélas ! ce trouble est bien vite apaisé, cette ardeur bientôt refroidie. Le sceptique orgueilleux se reprend et, incrédule avant que d'avoir écouté, il murmure déjà :

Mais que vont-ils apprendre au sophiste avéré,
Au Grec subtil et fin ?

Aussi, quand la femme de Pilate embrasse enfin la vérité, le " Grec subtil et fin " retombe à sa conclusion misérable et lâche :

Nier obstinément est d'un esprit pédant ;
Quant à la certitude, un sage s'en défie !...

Tout cet état d'esprit du paganisme, auquel reviennent à présent tant de chrétiens oubliés du baptême, est aussi délicatement rendu que vivement observé. M. Henri Guerlin n'a pas en moins de bonheur et de talent quand il a gravé, en traits sûrs et pénétrants, la lâcheté de Pilate et l'énergie de son épouse. Entre les deux caractères il a établi et mis en relief un contraste habile et vigoureux ; on est heureux de lire et de savourer ce poème chrétien. Mais précisément parce que l'auteur des *Gauloises du Calvaire* est chrétien, et parce que son inspiration respecte l'Évangile, il lui faut adresser un reproche auquel tout autre écrivain, moins catholique, échapperait. Il s'agit de l'intervention de Pierre, en plein milieu de la Passion, devant Pilate ; il apparaît là, brûlant de zèle et revêtu d'une sainte énergie. Il tient, d'ailleurs, un langage excellent ; mais sa présence même est en contradiction avec les événements sacrés. Pierre, à ce moment, n'était pas encore, il s'en faut, le ferme et tranquille audacieux qu'il se montra plus tard, après avoir reçu l'Esprit. Au fort de la tempête infernale, allumée par Satan contre le Sauveur, Pierre, éloigné, caché, pleurerait son reniement et ne songerait pas à braver le Procureur romain. J'ajoute, encore une fois, que la critique, ici, n'atteint pas les discours proférés par l'Apôtre. Ils ont l'accent chrétien dont M. Guerlin sait ennoblir et rehausser son vers.

Ce sont aussi de beaux et nobles discours que M. Gabriel Trarieux, l'auteur de *Joseph d'Arimathée (sic)*, attribue au chef des apôtres ; à les entendre, on croirait volontiers que l'auteur est chrétien. Et pourtant quelle différence profonde entre son drame et celui de M. Guerlin ! Quelle opposition même entre ce *Joseph d'Arimathée* et la *Passion* de M. Haraucourt, où l'intention du moins est évidemment droite ! Une œuvre étrange en vérité que la composition de M. Trarieux. Est-ce un drame chrétien, n'est-ce pas plutôt la mise en tableaux et en discours d'une thèse anti-chrétienne ? On en jugera par une courte analyse et une discussion rapide.

cont
reuse
calcul
Caïph
Enfin
Le pe
scène
miers
nous
Josep
mort.
crets,
fond d
l'avoir
le rep
suprém
même
l'un d'
" Et ri
soir.....
volaien
feuilles
ce Golg
qu'emp
le bou
Et
" légend
courant
à son t
qu'elle
pénétre
Les Pél
Pierre a
disciples
un orage
un éclair
qui pass
voler sur
se redres
Dieu. Ap
voit, la
bien ente
troupe ap
avec un
voir le co
Voilà
beautés
maintes f
Tout
gnages d
Sauveur,
perfidie d

Le premier acte est excellent de tous points, ce n'est pas contestable. Avec une sobriété puissante et une netteté vigoureuse il met sous nos yeux les préliminaires de la Passion, les calculs des Pharisiens, l'abominable et haineuse hypocrisie de Caïphe et de ses complices, les hésitations, les lâchetés de Pilate. Enfin, l'auteur a le bon goût de ne point faire apparaître Jésus. Le personnage divin ne risque pas d'être diminué, ni trahi sur la scène et sous les traits d'un acteur ignorant. Mais, dès les premiers mots du deuxième acte, on aperçoit le venin. M. Trarieux nous transporte, au lendemain de la Passion, dans la maison de Joseph d'Arimathée : le drame est accompli, Notre-Seigneur est mort. Or, nous voyons Joseph, accompagné de deux amis discrets, transportant le cadavre du Christ, afin de le dissimuler au fond de sa demeure, en un caveau obscur ignoré de tous. Après l'avoir placé, ostensiblement, dans le tombeau connu, il a voulu le reprendre en cachette afin d'arracher cette dépouille aux suprêmes vengeances des Pharisiens et des prêtres juifs. En même temps, Joseph et ses deux compagnons s'entretiennent, et l'un d'eux trouve moyen de dire, au courant de la conversation : " Et rien n'a changé dans le monde..... hier soir était un beau soir..... Au retour, comme à chaque printemps, les colombes volaient dans les cédres..... les figuiers ouvraient leurs jeunes feuilles..... les lys éclataient dans les champs..... Aucun deuil.... et ce Golgotha !" Comme on le voit, c'est un détour ingénieux qu'emploie l'auteur, afin de nier, en passant et sans en avoir l'air, le bouleversement de la nature à la mort de son Créateur.

Et après cela, nous voyons, sous nos yeux, se former la " légende " de la Résurrection. Les saintes femmes arrivent tout courant, annonçant la disparition du corps sacré ; puis Madeleine, à son tour, vient, à peu près comme une hallucinée, déclarer qu'elle a vu le Sauveur ; et peu à peu la nouvelle se répand, pénètre les esprits, devient certaine aux yeux des amis de Jésus. Les Pèlerins d'Emmaüs la confirment bientôt par leur récit. Pierre aussi en proclame la vérité, prend le commandement des disciples, parle en chef et les lance à l'apostolat. Puis, subitement, un orage éclate, un coup de tonnerre ébranle la maison de Joseph, un éclair l'illumine et quelqu'un s'écrie, transporté : " C'était Lui qui passait !—Oui, dit un autre, et j'ai vu des langues de feu voler sur nos têtes...—C'était Lui, c'était Lui !" Et Pierre, aussitôt, se redressant encore, affirme qu'il se sent rempli de l'Esprit de Dieu. Après la " légende " de la Résurrection, c'est, comme on le voit, la " légende " de la Pentecôte, avec l'Ascension supprimée, bien entendu. Et le drame se termine au moment même où, la troupe apostolique étant partie conquérir l'univers, Joseph seul, avec un ami, entr'ouve à ses yeux le caveau funèbre et lui fait voir le corps de Jésus, dormant son éternel sommeil !...

Voilà le drame et voilà l'odieuse pensée que recouvrent ces beautés perfides, ces discours si remplis de noblesse, inspirés maintes fois d'un souffle chrétien !

Tout cela, tous ces développements religieux, tous ces témoignages d'amour et de vénération pour la personne sacrée du Sauveur, tous ces traits vigoureux et acérés contre l'abominable perfidie de ses assassins, tout cet ensemble où l'on croit à chaque

instant sentir la plume d'un croyant, aboutit donc, en dernier ressort, à dépouiller Jésus de sa divinité ; car un Dieu ne meurt pas ! Tout cet ensemble aboutit encore à nous démontrer que le fondement de l'Eglise est une pure illusion, appuyée sur le mensonge et la supercherie ! Est-ce bien là ce que l'auteur de *Joseph d'Arimatee* s'était donné pour but et pour objet ? Dans sa préface, écrite avec un accent dédaigneux pour le reste des hommes et gonflée d'une insupportable prétention, M. Trarieux se défend avec énergie d'avoir nourri une telle pensée. Il y parle encore, avec respect, de " Figure divine " Il ferait mieux d'expliquer nettement ce qu'il veut dire et s'il tient Jésus pour un Dieu, mais pour un Dieu mort, anéanti, qui n'existe qu'à l'état de souvenir, — ce qui serait, on l'avouera, la conception la plus incohérente et la plus inouïe dont on ait jamais entendu parler.

Au surplus, selon notre auteur, si le Christ est Dieu, ce n'est point du tout le Dieu que nous croyons. L'univers entier, jusqu'à nos jours, a été trompé par les imposteurs qui " confisquent " Jésus. Mais heureusement, sont advenus M. Gabriel Trarieux et " quelques-uns de la sorte," ainsi qu'il l'écrit. Or, ces messieurs " se sentent le cœur assez large pour embrasser dans sa plénitude le patrimoine de l'humanité," — phrase obscure, et qui paraît signifier que M. Trarieux et les " quelques-uns de la sorte " ont un génie plus grand que l'humanité tout entière et peuvent planer au-dessus de la foule ! — En tout cas, M. Trarieux est venu au monde, et va " restaurer dans sa primitive splendeur " la physionomie défigurée de Jésus ; il va remplacer les " Saintes fictions " par la vérité toute pure. Enfin, l'univers sera détrompé !

Tout cela n'est-il pas inouï, et cette prétention ne va-t-elle pas jusqu'à dénouer, chez celui qui la proclame, une certaine inconscience, une certaine incompréhension de ce qu'il écrit ? Ne suffit-il point de passer outre, en plaignant l'écrivain qui se croit supérieur au reste des humains et qui vient, revêtu de sa seule autorité, au nom de sa seule et personnelle intelligence, adresser à l'univers ce petit discours : " Tout le monde a menti ou s'est trompé, tout le monde ignore encore aujourd'hui les événements qui se sont déroulés au lendemain de la Passion du Christ. Moi, je les connais. Les voici. Et si vous possédez, humains, des " âmes vraiment religieuses," vous vous garderez bien de vous élever contre moi ; vous me remercirez !" Qu'y a-t-il à discuter dans cette affirmation ? Rien ; on n'y trouve pas même une matière à réponse.

En admettant que l'auteur de *Joseph d'Arimatee* eût simplement voulu, sur le sujet divin, se livrer à un jeu dramatique, on se bornerait à lui déclarer que ce jeu dramatique est d'une rare inconvenance, et l'on passerait. Mais, après avoir lu sa préface, on est bien forcé de croire, en dépit du caractère insensé de cette prétention, qu'il a entendu nous offrir une thèse. Eh bien ! ce qu'on peut lui répondre, en ce cas, c'est qu'une thèse a besoin d'arguments, doit s'appuyer sur quelque chose, un indice au moins, une apparence ou un début de preuve. A celui qui vient tout simplement vous déclarer : " Ceci n'est pas vrai ; ceci, au contraire, est la vérité," il suffit de répliquer, aussi brièvement :

“ Pourquoi ce que vous niez est-il faux ? Pourquoi ce que vous affirmez est-il vrai ? ”

Du reste, à défaut d'une discussion qui n'a point d'élément, on peut observer combien est absurde et inouï le raisonnement de ces libres-penseurs ! En effet, n'admettant point le surnaturel, et voulant en dépouiller Notre-Seigneur, ils aboutissent logiquement à soutenir que l'Eglise est fondée sur le mensonge et l'hypocrisie, ou bien sur les illusions de quelques hallucinés. Mais, les insensés ! qu'ils la regardent donc, l'Eglise, avec les formidables assauts qu'elle a subis et les millions de martyrs et de saints qu'elle a enfantés, avec l'universelle extension qu'elle a prise, avec les inébranlables racines qu'elle a poussées jusqu'aux profondeurs du sol, et les incroyables révolutions qu'elle a répandues à travers le monde !... Ils n'admettent point la résurrection parce qu'ils croient le miracle impossible et ils voudraient nous faire croire à ce miracle encore plus inouï : cette institution immense et immortelle, inexplicable humainement, fondée par quelques pécheurs ignorants de la Judée, à moitié fous ou bien tout à fait imposteurs !

Ah ! que tous ces efforts des ennemis de Dieu sont vains et minuscules ! Ils se tuent à tuer la divinité de Jésus, tandis que l'humanité tout entière passe au-dessus d'eux, comme un océan qui noie ces négateurs, et se précipite adorante aux pieds de Jésus-Dieu, qui toujours domine le monde.

Et c'est, en effet, la conclusion à laquelle apportent leur hommage et leur confirmation tous ces drames sacrés eux-mêmes. Sans rien effacer de ce que j'ai écrit sur eux en commençant, il faut leur reconnaître au moins ce mérite. A leur manière et dans la mesure de leur puissance, ils montrent aussi que la Passion du Sauveur, que le drame infini du Calvaire, à travers les siècles vécus et les assauts tant de fois répétés, reste encore, éternellement, le point culminant de l'histoire du monde, le centre où convergent toujours, de tous les temps et de tous les lieux, tous les cœurs et tous les esprits.

Et Jésus-Christ n'aurait pas été Dieu ! Quelle insanité blasphématoire et folle !

FRANÇOIS VEUILLLOT.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Monseigneur Durieu, évêque de New-Westminster, dans la Colombie Anglaise, est arrivé, ces jours-ci, de France où il était allé s'assurer les services d'instituteurs et d'institutrices qui devront l'aider dans sa mission d'évangélisation et d'instruction des indiens sous sa charge. Depuis quarante ans que Monseigneur habite l'extrême Nord-Ouest, il a vu augmenter rapidement le nombre des écoles et des missions. Les instituteurs qui ont consenti à quitter leur patrie pour suivre Monseigneur et l'aider dans son travail de civilisation paraissent dispos, pleins de santé et de courage.

Il y a eu mardi, à Québec, une réunion d'un sous-comité du Conseil de l'Instruction publique,—section catholique—pour la révision du programme d'études et d'examens.

Etaient présents : Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Valleyfield, les honorables MM. Ouhinet et Chapais, M. Stenson, et M. le Surintendant.

La session d'automne du comité catholique s'ouvrira mercredi le 14 septembre courant.

La bénédiction de la pierre angulaire du High School que les catholiques de langue anglaise de Montréal sont à faire construire a eu lieu dimanche dernier, sous la présidence de Mgr. Brachési. C'est la première institution du genre qui ait jamais été fondée, pour l'avantage spécial des catholiques, soit dans la province de Québec, soit dans la Confédération canadienne. Cette entreprise fait honneur au zèle des catholiques irlandais de Montréal.

On mande de Kingston que la date du sacre du futur archevêque, Monseigneur C. H. Gauthier, a été fixée à mardi, le 18 septembre prochain, fête anniversaire de St-Luc. La consécration se fera dans la cathédrale Ste-Marie, à Kingston. Tous les

évêque
vince
sents.

R
quo, e

Il
de fon
d'un p
jours,
blés da
yeux u
sous la
a, le m
diction

Mg
à Wash
des Au
le P. R
diateme
ordre.

Les
tiendron
bre pro
tiendron

De l
Déc
Chapdel
et de Gl
Dan
ne sont p
que fait
lacune ?

Il pr
d'un rep
et la lect
bon nom
gue mate
la premiè

évêques de la province d'Ontario, ainsi que plusieurs de la province de Québec et des autres provinces du Dominion, seront présents.

Rien, que nous sachions, n'est venu encore déranger le *statu quo*, en ce qui concerne le conflit scolaire au Manitoba.

AUX ETATS-UNIS

Il paraît que c'est la coutume, en certaines parties de l'Italie, de fondre les cloches en présence des fidèles et sous la direction d'un prêtre. La coutume a été observée, il y a eu dimanche huit jours, par les catholiques italiens de Passaic City, N. Y. rassemblés dans l'église du Sacré-Cœur. Ils ont vu fondre sous leurs yeux une cloche destinée à leur église. La cérémonie a eu lieu sous la direction du R. P. Félix Sandré, leur pasteur. Mgr. Wiggera, le même jour, présidé à la dédicace de l'église et à la bénédiction de la cloche.

Mgr Martinelli, archevêque d'Ephèse et délégué apostolique à Washington, s'est démis de ses fonctions de général de l'ordre des Augustins. Ces fonctions sont dévolues au général adjoint, le P. Rodriguez, un Espagnol résidant à Rome. Celui-ci a immédiatement commencé une visite des provinces italiennes de son ordre.

Les commissaires de l'Université catholique des Etats-Unis tiendront leur réunion annuelle à Washington, mardi le 11 octobre prochain. Le lendemain, les archevêques des Etats-Unis y tiendront leur réunion annuelle.

De l'*Indépendant*, de Fall-River :

Découvrons-nous respectueusement devant M. l'abbé J.-Henri Chapdelaine, qui dessert les Américains-canadiens de Voluntown et de Glasgo (Connecticut).

Dans ces deux localités, les populations de langue française ne sont pas assez fortes pour se permettre d'avoir des écoles. Or, que fait leur vaillant directeur spirituel pour obvier à cette lacune ?

Il profite du temps des vacances, alors qu'il devrait jouir d'un repos bien mérité, pour enseigner aux enfants le catéchisme et la lecture française. Par cet admirable moyen, il apprend à bon nombre d'entre eux à lire le français, et c'est dans leur langue maternelle que ces derniers se préparent ensuite à recevoir la première communion.

De tels exemples de dévouement et d'abnégation sont trop rares de nos jours pour passer inaperçus.

L'archevêque de Cincinnati vient d'appeler l'attention de son clergé sur un abus et une cause de scandale qu'il convient de supprimer. Il s'agit de l'établissement de buvettes dans les environs des cimetières. Il demande aux catholiques de ne pas encourager ces établissements, aux entrepreneurs catholiques de pompes funèbres de voir à ce que leurs employés n'y arrêtent pas leurs voitures au retour de l'inhumation, et aux fidèles de ne pas employer les entrepreneurs de pompes funèbres qui mépriseraient cet avis.

La *Civiltà Cattolica*, une revue qui fait autorité dans le monde catholique, publiait, dans son numéro du 6 août, une critique de la brochure intitulée : *L'américanisme, réponse ouverte à un article de "l'Opinion Libérale" sur le P. Hecker*. Nous en détachons ce qui suit :

L'Opinion Libérale, dans sa défense de l'américanisme et de ses adeptes, a pris à partie le T. R. P. Lepidi, Maître du Sacré Palais, parce qu'il a donné l'*imprimatur* au fameux ouvrage de l'abbé Maignen, qui brise leur idole. L'attaque se termine comme suit : "Le Vatican devrait solennellement dénoncer l'ouvrage de l'abbé Maignen." Au contraire, nous voyons sortir, de l'imprimerie même du Vatican, un ouvrage qui vise, non pas tant à défendre la conduite du Maître du Sacré Palais qu'à confirmer la condamnation de l'américanisme.

Serait-ce le signe avant-coureur d'une condamnation plus solennelle ?

Le même numéro de la *Civiltà Cattolica* contient une critique très favorable à l'ouvrage du P. Delattre : *Un catholicisme américain*. Voici comment l'article se termine :

Vu la tendance qui se manifeste ici et là, de nos jours, à introduire une certaine forme de libéralisme, le protestantisme mitigé, dans toutes les relations de la vie publique et privée, civile et chrétienne, nous considérons comme venu bien à son heure cet ouvrage du P. Delattre, et nous engageons, non-seulement les membres du clergé séculier et régulier, mais encore les laïques instruits qui s'intéressent au mouvement catholique dans le monde, à le lire et à l'étudier. Ils y trouveront des armes, pour leur propre bien et celui d'autrui, pour se défendre contre les pièges de cet esprit qui n'est rien autre chose que l'esprit très ancien de Satan traduit dans la formule orgueilleuse *Non serviam*.

On voit que l'américanisme n'est pas en honneur dans une revue qui a la réputation de refléter sur toutes les questions le véritable esprit catholique. Cet américanisme, tel que nous le

vo
dis
vie

ten
lic
tra
aien
mu

de M
l'illu
de p
sa

enle
de re
I
rable

F
trois
les for
réserv
V
anime
leur in

l'hom
spécial
classes
Le M
circula
idées re
l'hom
C'e
veut à
—U
fait gra
importa

voyons se traduire aux Etats-Unis, n'est qu'une nouvelle ruse du diable pour perdre les hommes, une nouvelle métamorphose des vieilles erreurs tant de fois condamnées.

Il s'est élevé beaucoup de controverses, dans les derniers temps, au sujet de cette nouveauté. L'article de la *Civiltà Cattolica* semblerait indiquer que l'autorité pontificale se prépare à trancher la question. Nous ne croyons pas que les américanistes aient lieu de se réclamer de cette décision, quand elle sera formulée.

AUTRES PAYS

ITALIE.—La Cour de Cassation a rejeté l'appel des condamnés de Milan contre la décision des juges militaires. Dom Albertario, l'illustre journaliste catholique, devra donc faire ses trois années de pénitencier, à moins qu'une amnistie ne vienne mettre fin à sa peine.

On a dû, aussitôt la sentence de la Cour de Cassation rendue, enlever à Dom Albertario son habit ecclésiastique, l'empêcher de réciter l'Office divin, d'écrire, etc.

Espérons que l'amnistie viendra bientôt arracher notre vénérable confrère à ce régime mortel.

FRANCE.—Lors de la dernière session des conseils généraux, trois de ces corps politiques ont émis des vœux, tendant à ce que les fonctions publiques rétribuées soient à l'avenir exclusivement réservées aux élèves des écoles officielles.

Voilà qui fait grandement honneur à l'esprit sectaire qui anime ces conseils généraux, mais qui, par ailleurs, n'honore guère leur intelligence et leur patriotisme.

—M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, l'homme lige des loges maçonniques, vient par une circulaire spéciale, de proscrire l'enseignement du darwinisme, dans les classes supérieures des lycées.

Le *Matin*, un journal qui n'est certes pas clérical, dit de cette circulaire: " Il est évident qu'elle porte un coup terrible aux idées religieuses sur la formation du monde et sur la création de l'homme."

C'est l'exécution du plan maçonnique qui se poursuit. On veut à tout prix déchristianiser la France.

—Une réunion d'études sociales dont les membres n'ont pas fait grand bruit, mais qui n'en a pas moins eu une très grande importance, s'est tenue au Val-des-bois, chez M. Léon Harmel, à

la fin d'août et dans les premiers jours de septembre. Elle était sous la présidence d'honneur de Mgr. Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, et du T. R. P. Dehon, supérieur général des prêtres du Sacré-Cœur; les travaux ont été dirigés par M. l'abbé Perriot, rédacteur-en-chef de *l'Ami du clergé*. Étaient présents une soixantaine de congressistes, ecclésiastiques ou laïques.

—Les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais tiendront cette année, à Lille, du 14 au 20 novembre, leur vingt-cinquième assemblée annuelle.

Rien ne sera épargné pour donner à cette réunion le plus grand éclat possible.

—A noter: le sacre de Mgr. Hacquard, vicaire apostolique du Sahara et du Soudan français, et celui de Mgr. Fogolla, prêtre franciscain habitant la Chine. Ce dernier est italien.

—On annonce la mort de Mgr. Valentin Garnier, évêque missionnaire.

ANGLETERRE.—Une réunion des Tertiaires franciscains d'Angleterre est convoquée pour le milieu de novembre prochain.

La liste des sujets qui devront être traités dans cette conférence est des plus instructives. Elle embrasse toutes les questions que peuvent soulever les rapports du Tiers-Ordre avec la vie individuelle, paroissiale et sociale, ainsi qu'avec toutes les classes de la société et les perspectives de conversion de l'Angleterre.

—Dans l'une de ses lettres à la *Croix*, M. de Bernhardt nous révèle l'existence en Angleterre d'un lieu de pèlerinage analogue à Lourdes. C'est Holywell, dans le pays de Galles. Les guérisons y opérées sont moins éclatantes peut-être et moins nombreuses que celles de Lourdes, mais comme ces dernières elles sont attestées par les médecins et les témoignages les plus authentiques.

Holywell (le saint puits) date de plusieurs siècles déjà. La légende rapporte que cette source jaillit à l'endroit où tomba la tête de sainte Winifred, vierge galloise martyre de la chasteté.

—Devas, un économiste catholique anglais, demande la formation en Angleterre, d'un parti catholique ouvrier, afin de lutter contre le socialisme. Le *Catholic Times* est en faveur de ce projet qui sera bientôt étudié dans une réunion spéciale.

ALLEMAGNE.—Les catholiques d'Allemagne viennent de tenir à Krefeld leur 15e assemblée générale annuelle, leurs *grandes manœuvres d'automne*, suivant l'expression célèbre de Windthorst.

Les hommes en vue, *les notabilités*, étaient moins nombreux que l'an dernier, mais la foule des congressistes étaient plus grande encore que d'habitude. Parmi les personnages célèbres ou distingués présents, notons MM. Bachem, Groeber, le prince d'Arenberg ; l'abbé Dasbach, le fameux journaliste et organisateur, infatigable adversaire des Juifs et des libéraux ; le docteur Porsch, le célèbre jurisconsulte ; Lingens, le *saint d'Aix-la-Chapelle* ; NN. SS. Fischer et Schmitz, évêques auxiliaires de Cologne ; M. Brandts, un grand industriel, le *Harmel allemand* ; l'abbé Hitze, l'économiste à la réputation mondiale que Guillaume II appela dans les conseils supérieurs du travail allemand ; le prince de Loewenstein, depuis quarante-cinq ans commissaire général et organisateur des congrès catholiques ; le baron Freyberg, président du Congrès ; Mgr. Hulskamp, l'écrivain bien connu ; M. Cahensly, dont le nom est si familier aux oreilles américaines ; etc. M. Lieber, le chef parlementaire du Centre, n'a pu assister à cette réunion ; étant présentement en visite en Amérique.

Les questions traitées par les diverses commissions et par les orateurs des réunions publiques ont été celles qui d'habitude ont fait l'objet des discussions des congrès précédents, questions qui couvrent à peu près tout le champ de l'activité catholique.

Le Souverain Pontife a adressé aux Congressistes un bref ainsi qu'une dépêche de félicitations et sa bénédiction apostolique.

Le prochain congrès aura lieu à Neisse, en Silésie, et sera organisé par une commission spécialement désignée à cet effet, le prince de Loewenstein ayant renoncé, pour des raisons de santé, aux fonctions qu'il remplissait depuis si longtemps.

PORTUGAL.—Les catholiques portugais ont récemment célébré le quatrième centenaire de la fondation de l'œuvre de la Miséricorde, destinée à soulager toutes les misères humaines.

Cette œuvre fut fondée le 15 août 1898 par la reine Dona Leonor, veuve du roi Jean II.

TURQUIE.—Nous publions dans notre présente livraison la lettre apostolique par laquelle le Souverain Pontife érige en archiconfrérie *Prima-Primaria*, avec siège dans l'église de l'Anastase, à Constantinople, l'*Union de prières et de bonnes œuvres pour le retour des églises dissidentes à l'unité catholique*, fondée il y a quelques années par le R. P. d'Alzon.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ci-dessous les règlements de cette association :

I.—Le but de la pieuse *Union* ou *archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption* est d'obtenir de Dieu, par les prières et les bonnes œuvres, le retour des Eglises séparées, surtout des Eglises slaves et grecques, à l'unité catholique, et, dans ce but, de secon-

der les missions des Augustins de l'Assomption en faveur de ces mêmes Eglises.

II.—L'association *Primaria* a son siège dans l'église grecque de l'Anastasia, à Constantinople : elle a le droit d'agrèger, avec le consentement des Ordinaires respectifs, toutes les autres associations semblables qui viendront à être érigées dans tout l'univers. Dans tous les lieux où les Pères de l'Assomption auront une résidence, ils auront droit à ce que leur église ou chapelle devienne le siège de l'association ou d'un Comité local.

III.—Pour faire partie de l'association et avoir part à ses faveurs spirituelles, les associés devront chaque jour ajouter à leurs prières quotidiennes un *Fater*, un *Ave* et un *Gloria Patri*, pour obtenir de Dieu le retour des dissidents slaves ou grecs à l'unité. Ils devront aussi faire transmettre leurs noms au directeur de l'association, lequel veillera à leur inscription sur le registre général.

IV.—Le directeur général effectif de l'association *Primaria* est le Supérieur général *pro tempore* des Augustins de l'Assomption ; il pourra par lui-même, ou par les prêtres de sa Congrégation, expédier les affaires de l'œuvre et admettre les fidèles dans l'archiconfrérie. Dans les diocèses où l'association sera canoniquement érigée et agrégée à la *Primaria*, et où il n'y aura pas de Pères de l'Assomption, les directeurs de l'association seront nommés par les Ordinaires respectifs.

V.—L'association est placée sous le patronage principal de Notre-Dame de l'Assomption. Elle honore encore comme ses protecteurs spéciaux : saint Michel, les saints Anges, saint Pierre et saint Paul, saint André, saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saints Cyrille et Méthode, saint Augustin.

VI.—Le directeur pourra choisir des zélateurs et des zélatrices dont la charge sera d'accroître le nombre des associés, et de leur délivrer, avec l'autorisation du directeur, leurs billets d'inscription, en ayant soin d'en dresser la liste pour les faire inscrire sur le registre général.

VII.—Le directeur formera avec les zélateurs ou zélatrices qu'il désignera, le Conseil général de l'œuvre, lequel se réunira à des dates déterminées pour prendre les mesures utiles au bien et à l'extension de l'association. Le Conseil général et les Conseils ou Comités locaux sont avant tout des Comités de prières créés pour attirer les bénédictions du ciel sur les travaux des missionnaires. Ils s'occupent aussi de promouvoir les œuvres de miséricorde ou de pénitence, les dons et les travaux des associés en vue d'atteindre le but général de l'association.

VIII.—Une fois par semaine, dans l'Eglise où est établi le siège principal de l'archiconfrérie, et une fois par mois dans les autres églises où elle est érigée, on dira autant que possible *servatis servandis* la Messe votive *ad tollendum schisma* ; une fois par semaine se tiendra dans les églises où est érigée l'association une réunion de ses membres pour faire en commun, et si l'on peut devant le Très Saint-Sacrement exposé ou à un autel de la Sainte Vierge, des prières pour obtenir plus efficacement de Dieu le retour si désiré de nos frères séparés à l'unité !—Et Dieu.....

12 septembre 1898.